



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL

Direction départementale
des Territoires
Service Environnement
Unité nature et biodiversité

Le 29 mai 2015

Consultation du public relative à :

Arrêté préfectoral relatif à l'autorisation d'un concours de pêche sur la rivière La Dauzanne à Tanavelle

Synthèse des observations du public

Consultation du public

Le projet d'arrêté relatif à l'autorisation d'organiser un concours de pêche sur la rivière La dauzanne commune de Tanavelle était en consultation du public du 13 mai 2015 au 28 mai 2015

Observation du public :

Aucune observation n'a été formulée lors de cette consultation.

Réponse et décision :

L'autorisation d'organiser le concours de pêche est délivrée à l'association.